

L'abolition de la valeur locative démarre en fanfare, mais...

Les partisans des deux objets soumis en votation le 28 septembre auraient tort de se réjouir trop tôt. Certes, c'est un double oui qui ressort du premier sondage Tamedia.

Mais ses auteurs s'empressent de contrebalancer ce résultat par le poids des indécis. «Le contenu des projets reste en grande partie inconnu», précisent-ils.

À ce stade, l'abolition de la valeur locative recueille 65% de oui, contre 30% de non. Le projet est davantage soutenu dans le camp bourgeois qu'à gauche.

L'argument massue des partisans est le suivant: «La valeur locative est une imposition injuste d'un revenu fictif qui n'existe même pas.» Il est cité par 78%.

Du côté des opposants, on craint deux choses. Quelque 36% estiment que la réforme avantageait la situation des propriétaires au détriment de celle des locataires, et 34% pensent, en outre, qu'elle nuirait au secteur de la construction, puisque les travaux de rénovation ne pourront plus être déduits fiscalement.

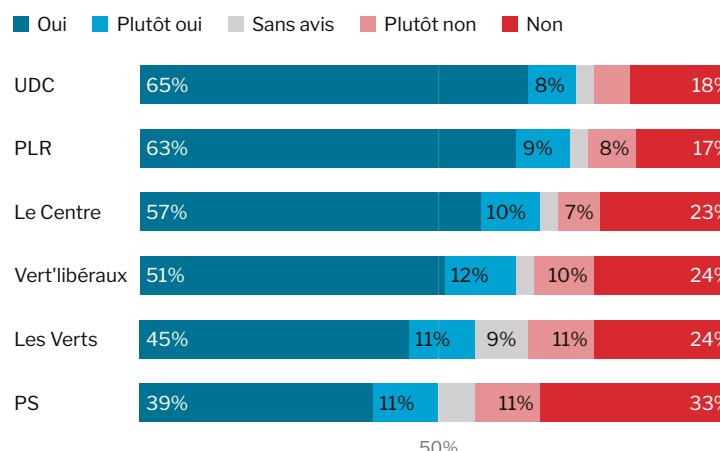
Ici, il faut préciser un point important: nous ne nous prononcerons pas directement sur la valeur locative, mais sur un arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires.

Les deux projets étant liés, il faut que cette nouvelle

1er sondage Tamedia pour les votations du 28 septembre 2025

Allez-vous voter pour l'arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires?

Résultats par couleur politique. Réponses en pour-cent.



Sondage réalisé du 6 au 7 août 2025 auprès de 21'279 personnes de toute la Suisse (dont 4776 Romands). Marge d'erreur maximale du sous-groupe: ±5 points de pourcentage.

Graphique: I. Caudullo; Source: sondage «20 minutes»/Tamedia en collaboration avec l'institut LeeWas

taxe sur les appartements et maisons de vacances soit acceptée pour que l'abolition de la valeur locative passe. Et inversement.

L'identité électronique fait la course en tête

L'autre objet soumis en votation, c'est l'instauration d'une identité électronique. En mars 2021, le peuple avait balayé une pre-

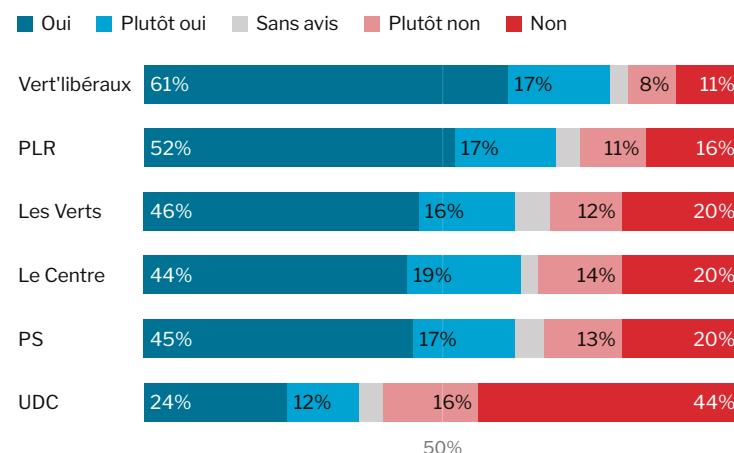
mière mouture. À l'époque, la principale critique était que sa mise sur pied était laissée aux privés.

Dans le nouveau projet, c'est l'État qui est aux manettes. Un changement de cap fondamental qui porte ses fruits. L'objet récolte 56% de oui, contre 40% de non. Et à l'exception de celui de l'UDC, il est soutenu par l'électoral de tous les partis.

1er sondage Tamedia pour les votations du 28 septembre 2025

Allez-vous voter pour la loi sur l'e-ID (identité électronique)?

Résultats par couleur politique. Réponses en pour-cent.



Sondage réalisé du 6 au 7 août 2025 auprès de 21'279 personnes de toute la Suisse (dont 4776 Romands). Marge d'erreur maximale du sous-groupe: ±5 points de pourcentage.

Graphique: I. Caudullo; Source: sondage «20 minutes»/Tamedia en collaboration avec l'institut LeeWas

Les arguments qui portent le plus sont les suivants: «L'e-ID fait gagner du temps et des efforts, car les utilisateurs n'ont plus besoin d'un identifiant séparé pour chaque service», qui est cité par 37%. Quelque 24% estiment aussi que «pour rester compétitive, la Suisse a besoin d'une e-ID performante et compatible au niveau international».

L'argument des opposants

est lié à la sécurité: 40% estiment qu'«une e-ID constitue une cible attrayante pour les cyberattaques et le vol de données» et 24% mettent en avant le risque d'une «surveillance des citoyens par l'État».

Il reste six semaines de campagne. D'ici là, tout peut encore bouger.

Florent Quiquerez